

Appel de textes pour le vol. 39 n° 2 de la revue *Recherches qualitatives*

« Enquêter sur les affects : quels enjeux, quelles méthodes ? »

Responsables du numéro : Amandine Rochedy et Thomas Bonnet

Parution prévue en automne 2020

Les affects – employés ici dans leur acception la plus générale, car renvoyant à un ensemble d'états affectifs : des émotions aux sentiments – connaissent depuis la fin du XXe siècle un intérêt considérable de la part des sciences humaines et sociales. Certains auteurs évoquent un « tournant affectif » (Clough, Halley, 2007) pour signifier ce nouveau cap pris : celui d'utiliser les affects comme une catégorie d'analyse. Si certaines disciplines comme la psychologie ou la philosophie ont initié ce mouvement très en amont, d'autres l'ont réalisé plus récemment, mais de manière appuyée comme l'histoire par exemple. Des historiens mobilisent aujourd'hui les affects comme « mode historiographique » (Deluermoz et al., 2013) répondant ainsi favorablement au lointain appel de Febvre (1941) qui plaidait jadis pour une histoire des sensibilités. En témoigne par exemple, l'entreprise dirigée par certains d'entre eux de retracer en trois volumes l'Histoire des émotions (Corbin, Courtine, Vigarello, 2016a, 2016b, 2017). D'autres disciplines encore, comme la sociologie ou la science politique, procèdent pour leur part plutôt à une réhabilitation scientifique de l'objet affectif. Il convient de voir en effet que les affects n'étaient pas absents de la sociologie des « fondateurs » tels Durkheim ou Weber par exemple (Bernard, 2013 ; Cuin 2001). En revanche, les affects étaient d'emblée estimés comme s'opposant à la rationalité. Dans la mesure où l'étude de la rationalité et des sociétés modernes constituaient l'objet de la sociologie d'alors (Mendras, Étienne, 1996), les affects renvoyaient, eux, au statut de la primitivité. Ils étaient en quelque sorte le contre-exemple de l'objet sociologique. La science politique, à l'instar de la sociologie, a pendant longtemps fait preuve de méfiance à l'égard des affects, notamment dans l'explication des mobilisations collectives. Cette prise de distance tenait pour beaucoup à la crainte de voir le chercheur étudiant les affects comme dimension dans l'engagement politique être rattaché au courant de la psychologie des foules (Traïni, Siméant, 2009). Cette

approche considérant l'affect comme relevant du *pathos* et totalement subjectif s'opposait aux canons du positivisme.

Indéniablement, aujourd'hui les affects tendent à être considérés comme un objet d'analyse légitime pour la plupart des sciences sociales. En sociologie, par exemple, un nombre important de travaux mobilisent les affects comme grille de lecture pertinente du social. Hochschild (1983) montre comment les émotions font l'objet d'une contractualisation marchande dans le cadre d'un travail salarié chez les hôtesses de l'air et les agents de recouvrement. Illouz (2006) souligne comment les affects sont appréhendés dans nos sociétés capitalistes comme une marchandise qu'il convient de savoir confondre à l'esprit des temps modernes. Dans le même ordre d'idée, Bernard (2017) expose comment les registres affectifs de différents groupes sociaux entrent en concurrence les uns avec les autres. Les registres dominants s'imposant comme des conventions sociales régissant plus ou moins l'expression publique des affects. De plus, la dimension affective apparaît dans le champ de la sociologie de l'alimentation notamment à travers les perceptions gustatives positives comme négatives (Chiva, 1992 ; Corbeau, Poulain, 2002), les questions de l'intime (Fischler, 1990) ou encore celle de la culpabilité parentale (Rochedy, 2017). De nombreuses monographies de milieux professionnels font aussi la part belle à la dimension affective au travail. On peut penser, entre autres, à des travaux portant sur l'hôpital (Peneff, 1996), sur les abattoirs (Rémy, 2010), sur les milieux policiers (Pruvost, 2008), sur l'activité funéraire (Bonnet, 2016), ou encore sur le travail des pompiers (Pudal, 2016). Un ensemble de travaux qui soulignent tous la construction sociale des affects et les différences sociales des émotions selon les cultures ou à l'intérieur d'une même culture, selon les milieux sociaux, le cycle de vie, le genre, etc.

Si l'ethnographie¹ des affects semble être une méthode légitime pour questionner le social, en parallèle de nombreuses questions restent en suspens. Comment s'y prend-on pour décrire des affects ? Comment ne pas sur, mal ou sous-interpréter ce que l'on croit être une émotion ou un sentiment chez nos enquêtés ? À quel point peut-on utiliser ses propres affects pour enquêter sur ceux des autres ? Quelques éléments de réponses apparaissent dans des ouvrages traitant des politiques de l'enquête (Fassin, Bensa, 2008) ou de l'engagement ethnographique (Cefaï, 2010), mais force est de constater qu'interroger la sensibilité du terrain, c'est rendre le terrain sensible. De surcroît, la question affective sur le terrain, même quand elle n'est *a priori* pas centrale dans une enquête ethnographique, se révèle souvent *in fine* comme un élément auquel pratiquement tous les chercheurs sont confrontés. L'expérience de Favret-Saada (1990) dans le fait de se « laisser affecter » ou de se « laisser prendre » sur son terrain dans le Bocage mayennais en est emblématique. Nombre de terrains peuvent apparaître à cet égard comme des « terrains minés » (Albera, 2001). Non pas parce qu'ils représenteraient un danger pour l'intégrité physique du chercheur, mais surtout parce que la dimension affective

¹ Par « ethnographie », nous entendons certes les méthodes dites « qualitatives » de l'observation et des entretiens, mais nous considérons aussi qu'une approche quantitative associée à l'observation relève également de l'ethnographie ; à l'image par exemple des mini-comptages que peut réaliser l'ethnographe durant ses observations.

du terrain se pose comme une épreuve. Précisément, il s'agit, au moins, d'une double épreuve. D'une part, l'enquêteur peut se sentir submergé par ce qu'il ou elle ressent : comment réagir dans une situation où la peur l'assaille ? Dans une situation où le dégoût est si présent qu'il s'impose à lui ? Quand une situation observée indignes et provoque sa colère ? Sans oublier la question des émotions « positives ». Comment faire quand l'enquêteur est pris par l'euphorie ? Quand l'attraction, l'admiration ou l'amour s'immiscent dans les relations d'enquêtes ? En somme, comment faire quand les affects de l'ethnographe le bouleversent tout en lui signalant que quelque chose d'important se passe ? D'autre part, l'enquêteur doit composer avec ses affects, dans des milieux où ces derniers sont normalisés : faut-il les exprimer, les taire, les explorer, les simuler, les exploiter ? Comment les transformer en thèmes ou en ressources d'enquête ? Comment éviter qu'une réaction déplacée conduise à l'exclusion du terrain ? Ou inversement, faire que le partage ou la maîtrise de ses affects, conformément à des attentes normatives sur le terrain, permette d'accéder au terrain ? Ou encore, comment faire quand cette normalisation affective rend l'enquêteur conforme à ses enquêtés ?

Autant de questions qui s'adressent à fois à des chercheurs qui ont fait des affects leur problématique qu'à des chercheurs pour qui ces questions sont devenues problématiques. En d'autres termes, ce numéro thématique concerne aussi bien des chercheurs qui ont pensé ces questions et ont construit des méthodes en amont du terrain, qu'à des chercheurs qui ont été affectés malgré eux et qui ont pensé ces questions sur le moment ou *à postériori*. Pour cadrer le numéro thématique, nous dégageons trois axes de réflexion toutefois complémentaires. Les deux premiers sont relatifs à la question des **enjeux de l'ethnographie des affects** alors que le troisième interroge les **méthodologies de l'ethnographie des affects**.

1. Les affects, un objet légitime ?

Un enjeu de taille qui se pose est de questionner la place des affects dans les disciplines mobilisant l'ethnographie. Si l'on a vu que les travaux ethnographiques en sociologie ou en science politique offraient aujourd'hui une place plus large aux affects qu'auparavant, ne persiste-t-il toujours pas des doutes quant à l'étude de cet objet ? Comment travailler sur les affects d'autrui en respectant la neutralité axiologique ? Est-ce d'ailleurs possible d'allier affects et objectivation ? Pour reprendre la préconisation de Durkheim (1894) quant à la posture à adopter face au social : peut-on traiter les affects comme des choses ? L'appel s'adresse alors à des contributions de disciplines variées susceptibles de questionner l'état des lieux de l'ethnographie des affects, car se pencher sur la place des affects comme objet de recherche nécessite d'interroger en amont leur statut. Cela peut alors passer par le parti pris d'utiliser les affects comme objet de recherche à part entière ou de les mobiliser comme un moyen complémentaire des données dites plus « traditionnelles ».

2. Effets des affects – de l’enquêteur et des enquêtés – sur le travail ethnographique

Nous pouvons aussi questionner la place des affects dans le travail de l’ethnographe à la fois en relation aux terrains, aux enquêtés, aux données et à leurs interprétations. Sans reprendre les questionnements posés préalablement, comment les affects de l’ethnographe peuvent-ils constituer un risque ou une ressource dans le travail ethnographique ? Des contributions réflexives sont attendues sur ce sujet. Comment les émotions ou les sentiments de l’enquêteur entraînent-ils des ratés dans l’enquête ou inversement, comment ceux-ci peuvent-ils se poser comme un élément au succès de l’enquête ? En résumé, il s’agit ici de rendre compte à travers des objets et des questionnements divers comment se positionner, restituer et analyser des réalités émotionnelles. À travers ces questionnements, nous souhaitons prendre en compte l’inclusion de l’expérience et le vécu personnels du chercheur appelé « auto-ethnographie » ou réflexivité. Un travail qui permet de lier à la fois le travail de terrain, les notes de terrain et le texte académique (Emerson et *al.*, 1995).

3. Méthodologies pour ethnographier les affects

Le numéro thématique vise enfin à instruire la question méthodologique de l’ethnographie des affects. Comment ethnographier les affects ? Il est attendu des contributions s’appuyant sur les méthodes qualitatives (observations, entretiens et récits de vie) pour en retenir les bénéfiques et les limites de chacune. Quels apports dans leur spécificité, quels intérêts dans leur complémentarité ? Mais dans l’ethnographie des affects, il est également possible d’interroger l’apport éventuel des nouveaux dispositifs tels la capture ou le traitement de la reconnaissance faciale des émotions. Ces technologies automatisées peuvent soutenir de manière complémentaire l’étude des affects et dont l’interprétation peut emprunter au qualitatif ou dont le recours peut soutenir une approche mixte. Si des contributions méthodologiques, faisant la part belle à la réflexivité du chercheur, sont attendues, l’appel questionne ce que l’ethnographie des affects fait à l’éthique de nos disciplines. Pour travailler sur un matériau aussi sensible que le sont les affects, jusqu’où peut-on aller ? Est-il déontologiquement raisonnable de « jouer » sur les affects des enquêtés pour creuser des pistes de recherche ? Quand bien même l’anonymat et la confidentialité sont garantis aux enquêtés, peut-on les enregistrer à leur insu alors qu’ils se livrent à nous ? Comment se positionner quand l’enquêté « craque » émotionnellement ? En somme, conviendrait-il d’élaborer une charte éthique dès lors que l’on enquête sur les affects ? S’il n’est bien sûr pas attendu une réponse définitive à cette question dans les articles, l’appel souhaite néanmoins que cette hypothèse soit discutée.

Les textes sont attendus pour le 15 octobre 2019. Ils devront impérativement être conformes aux normes de la revue Recherches qualitatives : <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/pour-les-auteurs/format-des-textes/>

Merci de les faire parvenir à la revue : Revue.RQ@uqtr.ca

Bibliographie

- Albera, D. (2001). Terrains minés. *Ethnologie française*, 31(1), 5-13.
- Bernard, J. (2013). Une histoire de la sociologie des émotions ? Dans F. Fernandez, S. Lézé & H. Marche (Éds.), *Les émotions. Une approche de la vie sociale* (7-29). Paris : Éditions des archives contemporaines.
- Bernard, J. (2017). *La concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*. Paris : Métailié.
- Bonnet, T. (2016). La réquisition de police : L'acmé du sale boulot dans les pompes funèbres. Dans D. Memmi, G. Raveneau & E. Taieb (Éds.), *Le social à l'épreuve du dégoût* (45-55). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Cefai, D. (Éds.). (2010). *L'engagement ethnographique*. Paris : Éditions de l'EHESS.
- Chiva, M. (1992). Le goût : un apprentissage. Dans Danziger, C., (Éds), *Nourriture d'enfance. Souvenirs aigres-doux* (160-167). Paris : Autrement.
- Clough, P.T., & Halley, J. (2007). *The Affective Turn. Theorizing the Social*. Durham & London: Duke University Press.
- Corbeau, J.-P. & Poulain, J.-P. (2002). *Penser l'alimentation, entre imaginaire et rationalité*. Toulouse : Éditions Privat.
- Corbin, A., Courtine, J.-J., & Vigarello, G. (Éds.). (2016a). *Histoire des émotions*. Tome 1. De l'Antiquité aux Lumières. Paris : Seuil.
- Corbin, A., Courtine, J.-J., & Vigarello, G. (Éds.). (2016b). *Histoire des émotions*. Tome 2. Des Lumières à la fin du XIXe siècle. Paris : Seuil.
- Corbin, A., Courtine, J.-J., & Vigarello, G. (Éds.). (2017). *Histoire des émotions*. Tome 3. De la fin du XIXe à nos jours. Paris : Seuil.
- Cuin, C.-H. (2001). Émotions et rationalité dans la sociologie classique : les cas de Weber et Durkheim. *Revue européenne des sciences sociales*, 120(39), 77-100.
- Deluerno, Q., Fureix, E., Mazurel, H., & Oualdi, M. (2013). Écrire l'histoire des émotions : de l'objet à la catégorie d'analyse, *revue d'histoire du XIXe siècle*, 47, mis en ligne le 31 décembre 2016, consulté le 24 octobre 2016.
- Durkheim, E., (1894). *Les règles de la méthode sociologique*, Version numérisée par J-M Tremblay, dans le cadre de « Les classiques des sciences sociales » : <http://classiques.uqac.ca/>
- Emerson R. et al., 1995, *Writing ethnographic fieldnotes*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Fassin, D., & Bensa, A. (Éds.). (2008). *Les politiques de l'enquête*. Paris : La Découverte.
- Favret-Saada, J. (1990). Être affecté. *Gradhiva*, 8, 3-9.
- Febvre, L. (1941). La sensibilité et l'histoire : comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? *Annales d'histoire sociale* (1939-1941), 3(1-2), 5-20.
- Fischler, C. (1990). *L'omnivore*. Paris: Odile Jacob.
- Hochschild, A. (1983). *The Managed Heart. Commercialization of Human Feeling*. Berkeley : University of California Press.

Illouz, E. (2006). *Les sentiments du capitalisme*. Paris : Seuil.

Mendras, H., & Étienne, J. (1996). *Les grands auteurs de la sociologie*. Tocqueville, Marx, Durkheim, Weber. Paris : Hatier.

Peneff, J. (1992). *L'Hôpital en urgence*. Paris : Métailié.

Pruvost, G. (2008). *De la « sergote » à la femme flic*. Une autre histoire de l'institution policière (1935-2005). Paris : La Découverte.

Pudal, R. (2016). *Retour de flammes*. Paris : Broché.

Rémy, C., (2009). *La fin des bêtes : une ethnographie de la mise à mort des animaux*. Paris : Economica.

Rochedy, A. (2017). Autismes et socialisations alimentaires. Particularités alimentaires des enfants avec un Trouble du Spectre de l'Autisme et ajustements parentaux pour y faire face, (thèse de Sociologie). Toulouse : Université de Toulouse II – Jean Jaurès.

Traïni, C., & Siméant, J. (2009). Pourquoi et comment sensibiliser à la cause ? Dans C, Traïni (Éds.), *Émotions... mobilisation !* (11-34). Paris : Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques.